



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
22.04.2008

L'an deux mille huit et le vingt huit avril à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Mme ESPIE, THUEL.

N° 08/99

Absents: Mr BALOUP (excusé), Melle PORTAL (excusée), Mr DELBES, Mme RAHOU (excusée), Mr LE ROCH (excusé).

Secrétaire : Mr BOUDES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS
QUI PARTICIPERONT
AUX 7 COMMISSIONS
DE LA
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS**

Par délibération en date du 8 avril 2008, le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a décidé la création des 7 commissions suivantes :

- Commission finances – affaires générales – ressources humaines
- Commission déplacements – mobilité
- Commission cadre de vie et solidarité
- Commission assainissement et prévention des crues
- Commission environnement, collecte et traitement des déchets
- Commission développement économique de l'albigeois et aménagement des zones d'activités
- Commission aménagement de l'espace et prospective territoriale.

Chaque commune membre de la Communauté d'Agglomération est appelée à désigner ses représentants parmi les membres du Conseil Municipal.

La commune de Saint-Juéry dispose de 2 représentants permanents par commission et le Maire est membre de droit avec voix consultative. Il reçoit les convocations et les ordres du jour. Il peut choisir, en fonction de l'ordre du jour, de se faire représenter par un conseiller municipal de son choix.

Adopté à l'unanimité

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL - APRES AVOIR DELIBERE

DESIGNE les représentants de la commune dans les commissions de la C.2.A. comme suit :

- Commission finances – affaires générales – ressources humaines : Robert Boudes et Chantal Galinier,
- Commission déplacements – mobilité : Michel Marty et David Kowalczyk
- Commission cadre de vie et solidarité : Nicole Houdet et Dominique Baloup
- Commission assainissement et prévention des crues : Michel Delpoux et Roland Raskopf
- Commission environnement, collecte et traitement des déchets : David Kowalczyk et Gérard Raynal
- Commission développement économique de l'albigeois et aménagement des zones d'activités : Didier Buongiorno et Roland Raskopf
- Commission aménagement de l'espace et prospective territoriale : Marc De Gualy et Blandine Thuel.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,